



**SNUCLIAS – FSU**

173 rue de Charenton 75012 Paris  
☎ 01 43 47 53 95 📠 01 49 88 06 17  
✉ [snuclias-fsu@orange.fr](mailto:snuclias-fsu@orange.fr)  
[www.snuclias-fsu.fr](http://www.snuclias-fsu.fr)



**M. Didier BOURGOIN**

Secrétaire Général

Paris le 14 janvier 2013.

à

**Mme Marylise LEBRANCU**

Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique

80 rue de Lille

75007 Paris

**M. Manuel VALLS**

Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration

Place Beauvau

75800 Paris CEDEX 08

**Objet : Fonction Publique Territoriale. Préavis de grève 31 janvier 2013.**

Madame la Ministre de la Fonction Publique, Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

La Fonction publique et les services publics sont indispensables pour tous les citoyens. Or, la situation s'est dégradée ces dernières années pour les personnels comme pour les usagers. La crise ne peut pas être le seul prétexte pour ne pas répondre aux légitimes revendications des agents publics.

Depuis deux années consécutives les traitements de la fonction publique sont gelés. Depuis 2000 les fonctionnaires ont perdu plus de 13% de leur pouvoir d'achat indiciaire. Les réformes de la catégorie C et celle en cours de la catégorie B, ont rallongé les carrières et généré une perte du pouvoir d'achat de l'ensemble des agents publics. Un agent recruté sur l'échelle 3 de rémunération devra patienter 17 ans pour obtenir un gain supplémentaire de 30 euros bruts par mois.

En janvier 2012, le Gouvernement précédent a instauré « le jour de carence », prélevant de facto 1/30ème de salaire pour chaque arrêt de congé de maladie ordinaire. Cette mesure, inique et injuste, aggrave grandement le pouvoir d'achat des agents des services publics. Elle est dénoncée par le mouvement mutualiste et fut rejetée quand elle était dans l'opposition par la majorité actuelle. Force est de constater, malgré nos multiples demandes, que cette mesure n'est toujours pas abrogée.

La RGPP instaurée par le précédent Gouvernement a eu pour conséquence des dizaines de milliers de suppressions d'emplois aggravant d'autant les conditions de travail des agents provoquant une dégradation de la qualité des services publics y compris territoriaux. Si aujourd'hui, dans certains secteurs, des créations d'emplois vont dans le bon sens, elles ne sauraient masquer les suppressions qui continuent dans d'autres, résultat de la MAP mise en place par le Gouvernement actuel.

Les différentes réunions menées par le Ministère de la Fonction Publique, dans le cadre de l'agenda social, n'ont amené aucune réponse satisfaisante à toutes ces revendications portées par la majorité des organisations syndicales représentatives des personnels.

C'est pourquoi le SNUCLIAS-FSU, syndicat national affilié à la Fédération Syndicale Unitaire, dépose le présent préavis de grève pour la journée du :

**Judi 31 janvier 2013 de 0 à 24 heures**

pour l'ensemble des agents publics et salariés couverts par notre champ de syndicalisation et demande l'ouverture de négociations sur l'ensemble de ces sujets.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Didier Bourgoïn